



3494 W 150

NUMÉRO 29

Dossier /

La fabrique des jeux

Du Comité de soutien
au Comité d'Organisation /
Dans le vif du sujet

Instruments de recherche...
Saint-Antoine sans l'Abbaye

Cotes à l'affiche
Protestants en Dauphiné /
Signé Henri

Réunion de chantier
Les Archives Départementales
à Saint-Martin-d'Hères

Dans et hors les murs...
Autour de Salaise / Mars à Vienne !
Ateliers d'initiation
à la recherche en archives

La Trouvaille de l'archiviste
De poils et de peau

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

isère
LE DÉPARTEMENT

Le Département de l'Isère vient d'adopter son budget pour 2018 qui prévoit, pour la 3^{ème} année consécutive, une augmentation de celui-ci. Nous le devons à un programme ambitieux pour le mandat en cours (2015-2021) et à des actions culturelles ouvertes au grand public, à l'image du programme porté par le Département, à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble de 1968.

*Les Archives départementales sont elles aussi partie prenante dans ces commémorations, en tant que centre de ressources historiques. Aussi le dossier de ce numéro de **Chroniques** est-il consacré aux sources qui permettent d'approfondir les différentes thématiques liées à cet évènement qui transforma si profondément la ville et le département. En effet, de nombreux sujets restent ouverts à l'appétit des chercheurs. Puisse la lecture de ce dossier susciter de nombreuses vocations.*

*L'actualité des Archives départementales c'est aussi un nouveau bâtiment, projet majeur du Département pour les années à venir. Entamé dès l'été 2015, ce projet entrera dans les prochains mois en phase chantier. J'ai le plaisir de vous laisser découvrir dans ces pages à quoi ressemblera ce futur équipement public. Au fil des prochains numéros de **Chroniques d'Archives**, vous pourrez suivre les principales étapes de cette construction ainsi que la préparation du déménagement des fonds.*

Je saisis l'occasion de ce numéro de début d'année pour vous présenter tous mes vœux, à vous et à vos proches, pour une riche année culturelle. Et en particulier pour des recherches passionnantes dans les 40 kilomètres linéaires des Archives de l'Isère qui conservent et mettent à disposition du public le patrimoine écrit du Département.

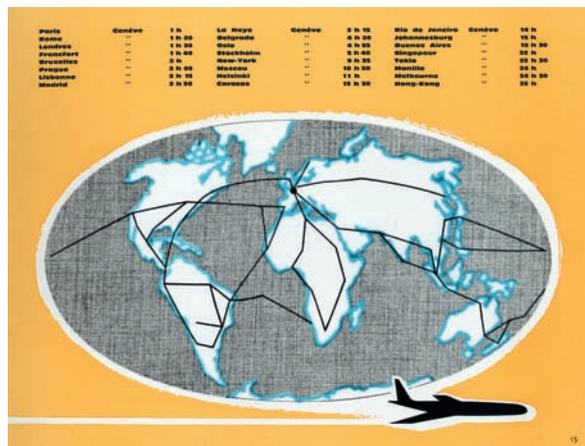
Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère

La fabrique des Jeux

Coll. particulière



3508 W 1



3508 W 1



Le 18 février 1968, s'achevaient à Grenoble les dixièmes Jeux Olympiques d'hiver. L'empreinte en est encore bien visible et beaucoup a été écrit sur les travaux et infrastructures qui ont métamorphosé la ville et donné une impulsion au département ; mais peu ont pris le temps d'étudier le travail mené par les services qui ont permis l'organisation et la réussite de ces Jeux. Le Service Olympique – service spécial de la préfecture créé en 1965 – et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) ont œuvré à ce projet d'envergure nationale en partenariat avec la ville de Grenoble. Les Archives départementales vous proposent un tour d'horizon des ressources conservées dans leurs murs.

Le fonds du Service Olympique, entré aux Archives départementales dès décembre 1968 [3508 W 1-194], constitue une source de premier plan, très peu connue et exploitée par les chercheurs jusqu'à ce jour. Certains dossiers versés par ce service datent d'avant sa création en 1965. Rien d'étonnant à cela, le Service Olympique rassemblant les documents constitués depuis que les Jeux constituent un « sujet de travail » pour le Préfet de l'Isère, à savoir 1960. Ce sont près de 20 mètres linéaires de dossiers qui apportent un éclairage sans filtre sur l'organisation des Jeux. Sont abordés candidature, réorganisation de la préfecture pour faire face au défi que représente l'événement, mise en place et contrôle financier du COJO, suivi de ses différentes commissions, innombrables réunions, chantiers olympiques (financements, avancement des chantiers, problématiques foncières...), ZUP de Grenoble-Échirolles, questions d'hébergement (personnalités, athlètes, visiteurs), de sécurité, de maintien de l'ordre, de secours sanitaire, conditions de circulation, calendriers des manifestations culturelles et sportives, et, bien sûr, aspects protocolaires des visites officielles, préparation des cérémonies d'ouverture et de clôture. Un chrono de correspondance départ (de janvier 1965 à juillet 1968) présente notamment une série de documents rédigés par le Service Olympique et adressés à ses interlocuteurs locaux ou nationaux. Quelques boîtes d'archives qui retracent toute l'activité du service et nous font suivre, jour après jour, les avancées des dossiers et les difficultés à surmonter en matière de coordination.



Du Comité de soutien au Comité d'Organisation

Ce fonds permet aussi de conter la genèse de l'idée des Jeux. Il contient vraisemblablement une de leurs premières traces écrites figurant dans une lettre que Laurent Chappis, architecte-urbaniste, écrit au préfet le 16 juin 1960. Il y fait valoir les avantages d'« *obtenir les championnats du monde ou les Jeux olympiques, [qui permettent de] débloquer de nombreuses subventions ou emprunts* ». Et de prendre l'exemple de Chamonix, qui, « *grâce à sa désignation en 1962 pour l'organisation des championnats du monde, est en train de construire plusieurs hôtels et d'en moderniser un grand nombre* ». D'autres correspondances suivent, notamment celle que Raoul Arduin, président du Comité régional de ski du Dauphiné, adresse le 1^{er} juillet 1960 au président de la Fédération française de ski pour lui demander de présenter cette candidature au conseil de la Fédération internationale de ski qui aura lieu au congrès de Madrid. Dans sa session du 21 décembre 1960, le conseil général adopte le vœu de s'associer au conseil municipal de Grenoble pour poser officiellement la candidature du département et de la ville. Le 30 décembre 1960, Albert Michallon écrit au président du Comité international olympique pour annoncer la candidature de la « capitale des Alpes ».

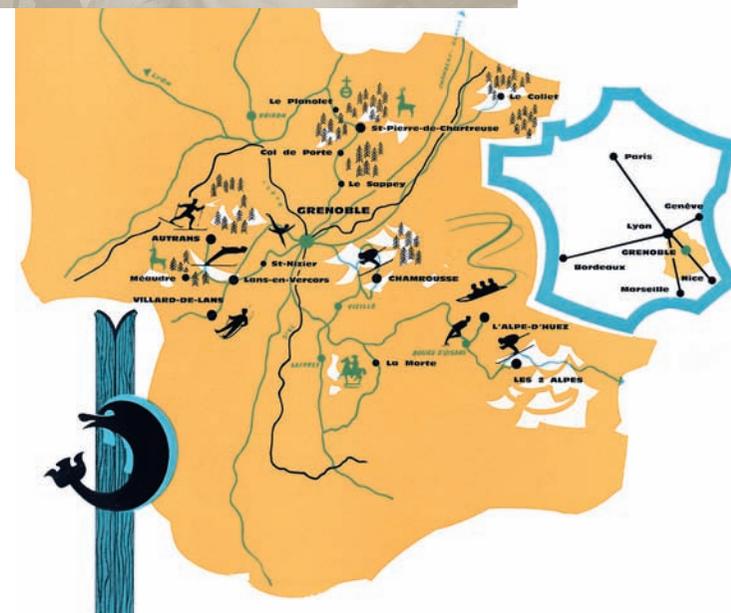
Fin 1960, c'est donc officiel, Grenoble est candidate. Un **Comité de soutien** pour la candidature se monte en association loi 1901. Ses statuts, datés du 18 décembre 1961, sont enregistrés en préfecture le 5

67 Fi JO 1011



janvier 1962. Composition du conseil de direction, du bureau, des commissions, du comité d'honneur, procès-verbaux de réunions sont conservés par la préfecture jusqu'à sa dissolution en novembre 1964. Avec les dossiers de ce comité conservés dans le fonds du Service Olympique, l'immersion dans les coulisses de la candidature est garantie. Une revue de presse, couvrant la période de 1960 à janvier 1964, constitue un excellent matériau pour en suivre au quotidien l'évolution. Les articles relatent les visites officielles, les réunions..., soit un véritable concentré d'informations pour se mettre dans l'atmosphère de l'époque. Ainsi, en mai 1963, la presse témoigne que quelque chose est en train de se passer, lorsque la Fédération internationale de ski, réunie à Athènes, décide de placer Grenoble au premier rang de la liste des villes candidates en raison, d'après elle, du film de Jack Lesage, « *de très loin le meilleur* » et de la qualité des équipements sportifs existants.

La composition de la délégation française à Innsbruck, hôte des JO d'hiver 1964, est aussi abordée dans ces dossiers. Notons que le préfet Maurice Doublet dont le rôle fut capital ne se rendit pas à Innsbruck, préférant s'effacer pour laisser la place à la délégation municipale [3508 W 1].



3508 W 1

La fabrique des Jeux



6877 W 71

À Innsbruck, Grenoble l'emporte, et désormais le comité de soutien fait place au **Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)**, dont les statuts sont enregistrés en préfecture le 17 juillet 1964 [6797 W1] et que nous évoquerons plus loin.

En 1964, l'heure n'est pas encore aux festivités, comme en témoigne le fonds du Service Olympique à travers différents rapports et notes préfectorales sur le déséquilibre existant entre l'équipement du département et sa population dont le nombre va croissant. Dès l'attribution des Jeux sont pointés la nécessaire suppression de l'aérodrome de Grenoble-Eybens et son remplacement par deux terrains à fonctions différentes (le Versoud et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) ; des problèmes ferroviaires (gare de Grenoble largement insuffisante en dehors de la période olympique) et routiers (réseau déjà saturé, difficultés d'accès à Grenoble, impérative amélioration des accès aux stations, aménagements de chemins départementaux, création d'une autoroute urbaine) ; des difficultés en matière de réseau d'eau également. De nombreux équipements sont à créer ou à améliorer : pistes de luge et bobsleigh, tremplin spécial, remontées mécaniques. Des bâtiments administratifs sont à ériger (nouvelle Recette principale des Postes, nouvel Hôtel de Police) ainsi qu'un centre de presse, une cité olympique pour loger les délégations. L'insuffisance des capacités d'hébergement pour l'afflux de touristes est mise en avant, de même que des investissements sont à prévoir en matière de télécommunication à Grenoble et en stations.

Une note, rédigée en mars 1965 pour compléter un rapport sur les perspectives de développement et d'aménagement de la région grenobloise au cours du Cinquième Plan, met l'accent sur le fait que « *si les investissements qui vont être mis en œuvre pour les JO doivent en premier lieu couvrir les besoins spécifiques des Jeux Olympiques, ils doivent également s'insérer dans les perspectives de développement à long terme du Département* » [3508 W4]. Une note du cabinet d'avril 1965 indique que « *la plupart des équipements d'infrastructure dont la réalisation est envisagée auraient dû être créés à plus ou moins brève échéance (...), qu'il s'agit d'une avance prise sur les inscriptions au Plan* ». Le préfet alerte par ailleurs le ministre de l'Intérieur en septembre 1965 afin « *que des dispositions nouvelles soient prises d'urgence pour permettre à la Préfecture de faire face à deux missions, qui l'une et l'autre vont s'alourdissant : l'administration traditionnelle et la préparation des JO* ». Et de rappeler la création en préfecture d'un comité technique dès l'annonce des Jeux, afin de rassembler les personnalités locales et chefs de service du Département dans des réunions régulières concernant les infrastructures publiques. Une collection de ces dossiers de réunions du Comité est conservée pour la période de mai 1964 au printemps 1965 [3508 W49-50].

Dans le vif du sujet

En 1965 le **Service Olympique** est constitué en préfecture afin d'assurer la coordination du projet, d'impulser, informer et alerter le préfet. Des travaux sont menés pour permettre à l'équipe de travailler dans un espace dédié de la préfecture. Une note d'octobre 1965 rappelle qu'il est impératif que le Service Olympique ait une parfaite connaissance des différents projets, de leur consistance, du planning de leur réalisation, de leur financement et de leur état d'avancement, ainsi que des procédures à respecter. Cela implique la tenue de fiches de suivi par opération, la préparation d'innombrables réunions, de commissions, la rédaction de quantité de notes de synthèse, de comptes rendus, la mise à jour d'un vaste planning rendant compte de l'avancée des opérations. L'objectif : traquer le moindre dysfonctionnement et œuvrer à y remédier pour assurer l'exécution des projets dans les délais et le succès des Jeux. Très tôt en effet se font jour des difficultés dans la répartition des attributions entre la préfecture d'une part, la ville de Grenoble et le COJO d'autre part, avec des réajustements réguliers jusqu'à la veille de la tenue des Jeux...

En 1967, le service est placé sous la double responsabilité du sous-préfet chargé des affaires économiques et des équipements olympiques et d'un administrateur chargé de mission pour l'organisation des Jeux. Le chef du Service Olympique travaille en lien avec un chargé de mission dédié aux questions de circulation, transports, sécurité et maintien de l'ordre. Le service fonctionne avec différents bureaux (équipements, organisation, renseignements, séjour, presse) et un pool dactylographie. Une photothèque est même constituée avec quantité de photographies des chantiers et visites officielles.

3494 W 116



Ils ont filmé les JO

Les médias furent un élément important de propagande des JO d'hiver de 1968. De la télévision qui retransmet pour la première fois des Jeux en couleur à la réalisation de films promotionnels, publicitaires ou documentaires, tout est mis en œuvre pour faire connaître Grenoble et sa région. Les fonds Cinépress, du COJO et de la préfecture, nous donnent un aperçu des films réalisés pour l'obtention, la préparation et le déroulement des Jeux.

Tout commence par le film de candidature nommé « **Grenoble capitale Alpine** » qui présente les différents atouts de la ville (universitaire, industriel, scientifique et touristique). Réalisé par Cinépress, il fut un élément majeur dans l'obtention de ces Jeux.

Par la suite le COJO commande deux films promotionnels pour présenter les transformations de la ville et des stations pour accueillir les Jeux.

Réalisés par Cinépress ce sera « **Trois roses et cinq anneaux** » qui vante le charme de Grenoble et du Dauphiné et « **Vaincre à Grenoble** » qui illustre « *le gigantesque effort de construction occasionné par les Jeux* ».

Enfin deux films retracent cette quinzaine olympique. Le premier est essentiellement technique : « **Les neiges de Grenoble** » de Jacques Ertaud est réalisé par Jean-Jacques Larguepin et Jack Lesage. Le second est un long métrage à caractère commercial, le fameux « **Treize jours en France** » réalisé par François Reichenbach et Claude Lelouch via sa société Les Films 13. Ce film devait être projeté au Festival de Cannes mais les événements de mai 1968 changèrent la donne.

126 J 419

Certains de ces films sont conservés aux Archives départementales de l'Isère. Un partenariat avec la ville de Grenoble a permis leur numérisation et leur diffusion sur le site internet de la Bibliothèque municipale. La photographie ne fut pas en reste. Nous conservons par exemple le fonds Photopress, du nom de la société choisie par le COJO pour couvrir la préparation et le déroulement des Jeux. Non classé, ce fonds n'est pas communicable mais une partie des photographies sera présentée exceptionnellement dans la prochaine exposition du Musée Dauphinois consacrée aux JO à partir du 5 février 2018.



Et si on parlait finances ?

Un succès de prestige certain mais un relatif échec financier. C'est par ces mots qu'un rapport du service des billets étrangers de la Banque de France décrit les Jeux de Grenoble. Guichets de change mobiles, élargissement des horaires d'ouverture, renfort d'agents spécialisés parisiens : de gros moyens sont mis en œuvre par la Banque de France et les établissements bancaires pour faire face à l'afflux présumé de touristes. Les notes et statistiques des ventes de devises attestent de cette activité extraordinaire et donnent un aperçu de la diversité des nationalités présentes dans le bassin grenoblois pendant ces 13 jours de compétition. Le secteur bancaire n'a pas été le seul à investir sur les JO. Lorsque Grenoble est choisie pour cet événement, les infrastructures permettant d'accueillir athlètes, staffs, journalistes et visiteurs sont loin d'être suffisantes. Plus d'1 milliard de francs – soit 5 fois le budget des Jeux d'Innsbruck 4 ans plus tôt – sont consacrés à la construction

et à la modernisation de la voirie, des équipements généraux et sportifs et à l'édification du village olympique et du centre de presse. Une vraie chance pour Grenoble qui voit toute son infrastructure revue dans le cadre d'un plan d'urbanisme de grande envergure. L'économie locale et la vie communale en sont redynamisées. Mais tous ces aménagements ont un coût. Et si 55% de ces travaux sont pris en charge par l'État, le reste est financé par la ville de Grenoble qui s'endette lourdement, et par le Département, les communes et les offices HLM. L'exaltation des festivités va laisser place à l'inquiétude chez les acteurs économiques. La disparition de nombreux emplois et le tarissement d'un apport financier exceptionnel risque d'engendrer une période post-JO difficile. Les Jeux n'ont fait que laisser en sommeil les problèmes économiques profonds de la région. La crise des secteurs des BTP et de l'immobilier, menaçante 3 ans plus tôt, doit à tout prix être évitée. La ville mise alors sur le développement de son

industrie, de ses universités et de ses laboratoires. L'Agence d'urbanisme municipal et le bureau d'implantations industrielles sont chargés de repérer les terrains aménageables en zones industrielles et d'attirer dans le secteur « *des industries propres à forte densité d'emploi* ». Plusieurs grands projets se profilent : exécution du programme d'équipement de la ZUP, prolongement des autoroutes ou construction d'un centre hospitalier universitaire. Grenoble doit saisir sa deuxième chance : « *sa situation privilégiée au centre du marché commun* » et l'engouement autour des sports d'hiver. Cet éclairage différent des JO, loin du sport et de la fête, on le découvre dans la boîte cotée 1ETP1/140, issue du versement de la succursale grenobloise de la Banque de France. Ce fonds, largement sous-exploité, offre de nombreuses ressources utiles à l'histoire économique du département : dossiers d'analyse d'entreprises, pv de séance du conseil d'administration des succursales, enquêtes économiques de conjoncture.



Mais les fonds préfectoraux concernant les JO ne se limitent pas à celui du Service Olympique. D'autres apportent des informations qui permettent de remettre en contexte les chantiers lancés dans le cadre des Jeux. C'est le cas du service de l'urbanisme qui assure le suivi du projet de plan directeur du groupement d'urbanisme de Grenoble, dont l'élaboration a été confiée à Henry Bernard en 1962. Publié par le préfet de l'Isère début 1965, ce plan n'a pas le soutien de la nouvelle majorité municipale d'Hubert Dubedout, élue en mars 1965 : l'Agence municipale d'urbanisme (AMU) est créée en mars 1966 afin de se substituer à l'Atelier d'urbanisme d'Henry Bernard. Des témoignages des propositions qu'Henry Bernard formule pour les Jeux ou des divergences de points de vue concernant ces projets sont là aussi une matière à exploiter.

Le cabinet du Préfet conserve les traces des visites officielles qui ont jalonné les années précédant les Jeux. Et, bien entendu, les rapports, notes les plus importantes produites en interne ou par les différents services de l'État, qui montrent que ce service suit de près tout ce qui touche aux questions stratégiques pour l'organisation des Jeux, qu'il s'agisse de protocole, d'équipement ou de sécurité publique avec la surveillance de l'état d'esprit de la population.

Plus à la marge, les **bureaux des affaires communales** (avec un accès par commune), des **équipements sportifs**, des **affaires immobilières** (expropriations) et des **transports**, ainsi que la **section économique** permettent d'enrichir la connaissance des chantiers d'équipements lancés dans le cadre des Jeux.

La fabrique des Jeux

De nombreux dossiers de constructions publiques ont été versés par la **Direction départementale de l'Équipement**, avec les demandes de permis de construire pour des bâtiments et équipements emblématiques des Jeux.

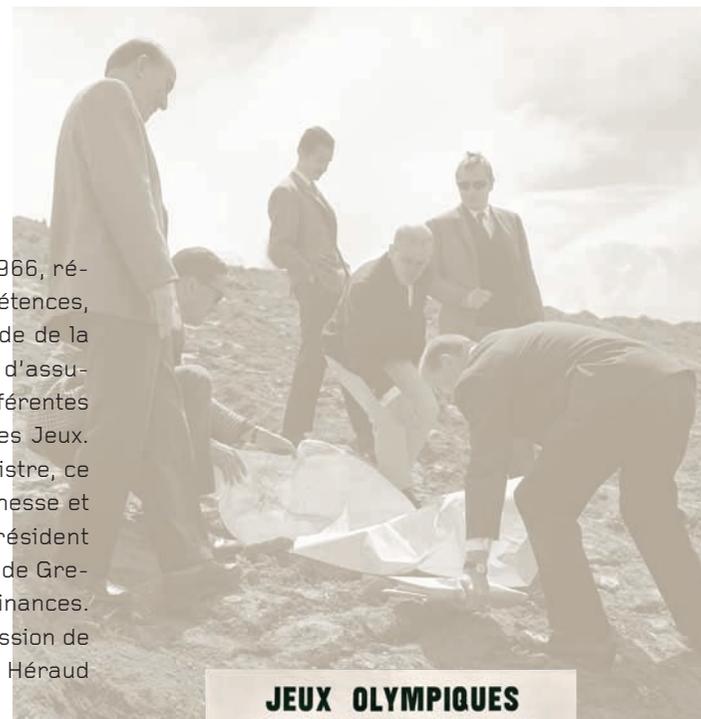
Autre fonds susceptible d'apporter sa pierre à l'édifice de l'histoire des Jeux, celui de la **Direction départementale de la Jeunesse et des Sports** avec des dossiers concernant les équipements sportifs des communes du département pour la période 1950-1980.

Mieux connus de nos lecteurs les dossiers du COJO représentent plus de 300 cotes [3494 W, 3732 W, 3464 W]. COJO qui, cela mérite d'être souligné, s'inquiète du devenir de ses archives dès mars 1968, un mois après la fin des Jeux, et demande au préfet son accord pour qu'elles soient versées aux Archives départementales de l'Isère pour en éviter la dispersion. Formidable réflexe qui fait que, depuis octobre 1968, le fonds du COJO est effectivement conservé aux Archives départementales de l'Isère. Selon ses statuts, le COJO est chargé d'« *assurer l'équipement et l'organisation des X^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver pour remplir la mission confiée par le Comité International Olympique à la Ville de Grenoble, conformément aux règles et principes de ce Comité et d'une façon générale, promouvoir la pratique et la technique des sports de neige et de glace* ».

Ce comité est présidé par Albert Michallon, maire de Grenoble, tandis qu'en 1964 Pierre Randet est nommé directeur général et commissaire du gouvernement chargé de coordonner l'intervention des administra-

tions. Après une crise survenue en janvier 1966, révélatrice des difficultés de partage des compétences, le Premier ministre Georges Pompidou décide de la création d'un Comité de coordination chargé d'assurer la bonne entente et la liaison entre les différentes autorités responsables de la préparation des Jeux. Placé sous la haute autorité du Premier ministre, ce comité est présidé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe et groupe le président et le directeur du COJO, le préfet, le maire de Grenoble et un représentant du Ministère des Finances. La création de ce comité signe la fin de la mission de commissaire de Pierre Randet. C'est Robert Héraud qui reprend la direction générale du COJO.

On trouve dans ce fonds des éléments miroirs du Service Olympique avec quantités de comptes rendus de réunions, statuts, organigrammes, répartition des compétences d'organisation, suivis de chantiers... Mais également, des dossiers dont la gestion relève nettement du Comité : constructions d'infrastructures sportives et essais de fonctionnement, déroulement des Jeux eux-mêmes avec l'organisation des compétitions (plans et tracés de pistes, règlements des épreuves, bulletins d'engagement des athlètes, diffusion des résultats et relations avec IBM), gestion de la billetterie, publicité faite autour des Jeux (appels d'offre relatifs à la création d'objets souvenirs, parfums, foulards, cigarettes, porte-clés), utilisation de l'emblème olympique, contrats avec les prestataires, hébergement des athlètes, organisateurs et journalistes, animations culturelles, accueil des spectateurs, relations publiques, publicité, recrutement et



67 Fi J0634

JEUX OLYMPIQUES
OUVERTURE DES GUICHETS DE BANQUE

A GRENOBLE

du lundi 5 au vendredi 9
du lundi 12 au vendredi 16

Samedi 10
(guichet de change seulement)
de 10 h à 20 h
de 10 h à 13 h

Dimanche 11
(guichet de change seulement)
de 10 h à 20 h

Samedi 17
(guichet de change seulement)
de 10 h à 20 h
de 10 h à 13 h
de 13 h à 20 h

Dimanche 18
(guichet de change seulement)
de 10 h à 20 h

BANQUE DE FRANCE et BANQUES de la PLACE
Tous les jours de 8 h à 20 h sans interruption dans le Centre-Ville et les quartiers Pasteur et Cité Olympique (guichets de change seulement de 12 h à 14 h et 18 h à 20 h)

BANQUE DE FRANCE, 9 boul. Edouard-Rey
CREDIT LYONNAIS, place Victor-Hugo
B.E.C.R.D., 4 place Bi-Hakim
BANQUE - LA PRUDENCE -, 57 rue de Stalingrad
SOCIETE LYONNAISE DE SEVITE, 11 boul. Edouard-Rey
SOCIETE GENERALE, Carrefour Valtry
BANQUE NICOLET & LAFANIERE, Cité Olympique

BANQUE DE FRANCE, 9 boul. Edouard-Rey
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, 16, boul. Gambetta
BANQUE NATIONALE DE PARIS, 12 place Paul-Mistral
SOCIETE GENERALE, 3 avenue Malherbe

BANQUE DE FRANCE, 9 boul. Edouard-Rey
SOCIETE GENERALE, place Victor-Hugo
CREDIT LYONNAIS, Agence - Parc - 2 av. Albert 1^{er} de Biègue
SOCIETE GENERALE, 3 avenue Malherbe
BANQUE DE L'ISERE, place Vascasson
SOCIETE LYONNAISE DE SEVITE, rue Malfaud
BANQUE - LA PRUDENCE -, 57 rue de Stalingrad

BANQUE DE FRANCE, 9 Boul. Edouard-Rey
BANQUE NATIONALE DE PARIS, place Victor-Hugo
BANQUE NICOLET & LAFANIERE, 20 boul. Jean-Pain
CREDIT LYONNAIS, 129 Avenue J.-Perrot

AEROPORT DE ST-ETIENNE-DE-ST-GEOIRS Bureau de change
ouvert de 8 h à 20 h

STATIONS OLYMPIQUES Des guichets de banque
Fonctionnent dans chaque station pendant la durée des Jeux, du 5 au 18 février



3508 W 1

En Isère

Sources complémentaires dans les fonds du Département

Le paysage grenoblois et des massifs environnants a été bouleversé à l'occasion de ces X^e Jeux Olympiques d'hiver.

La station de Chamrousse a été complètement remodelée. Dans un versement de 1989 on découvre ainsi des photos des grands travaux pour l'élargissement de la route de Prémol qui monte à la Station ou encore une vue aérienne de Chamrousse encore très rurale [6765 W 2]. Ces aménagements ont également modifié la vie des habitants des communes avoisinantes : dans le versement 7383 W, les dossiers d'acquisitions foncières du Département en vue d'améliorer la voirie pour les accès de l'Oisans, de Belledonne et du Vercors nous permettent d'apprendre que les négociations étaient à pres entre le Département et les riverains, ces derniers craignant que leur terrain ne perde de la valeur avec les Jeux.

Saviez-vous qu'un tremplin olympique de 90 mètres de haut était envisagé à Chamrousse sur le modèle de celui de Holmenkollen à Oslo [8516 W 64]? Côté Vercors, les installations olympiques n'auront plus de secrets pour vous grâce aux plans de la piste de luge de Villard-de-Lans, du tremplin de Saint-Nizier du Moucherotte ou encore le tracé des pistes de ski de fond d'Autrans [8609 W 32]. Vous pourrez aussi lire dans un versement de la direction de la jeunesse et des sports, comment la candidature de Grenoble pour les JO de 2018 avait été envisagée avant d'être refusée au profit de celle d'Annecy (Haute-Savoie) pour représenter la France [8721 W 122]. C'est finalement Pyeongchang en Corée du Sud qui organisera les jeux d'hiver en cette année anniversaire des JO de Grenoble : 50 ans et plusieurs milliers de kilomètres sépareront ces deux événements !



6765 W 2

6765 W 2

gestion du personnel, implantation des bureaux, échanges avec le Comité International Olympique, avec des fédérations de ski...

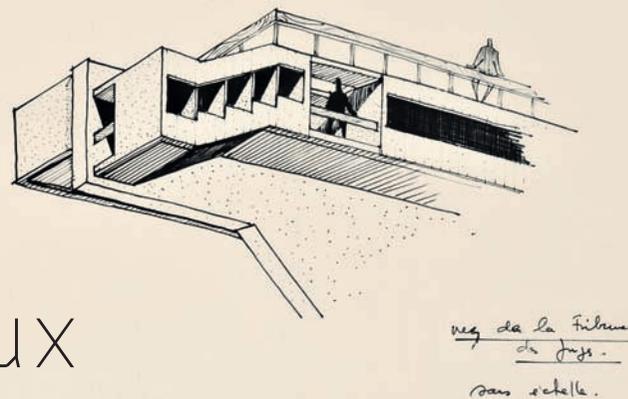
Le tableau que nous venons de brosser des différentes ressources conservées aux Archives départementales n'est pas exhaustif, tant nous avons trouvé des traces des Jeux dans nombreux fonds.

Un état des sources détaillé vous attend en salle des inventaires et sera en ligne sur notre site lors du lancement de la commémoration du cinquantième anniversaire des JO, en février 2018. Les pistes sont ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 50 à 17 h, et certains samedis matin également, alors, chers lecteurs, neige ou pas, cet hiver c'est tout *schuss* aux Archives départementales !



AMG 19 Fi 1421

La fabrique des Jeux



Et ailleurs ?

Les Archives départementales de l'Isère ne sont pas le seul service à conserver des documents permettant de faire l'histoire des JO.

À tout seigneur tout honneur : citons le Centre d'Études Olympiques (CEO) à Lausanne, où sont conservés les archives historiques du Comité International Olympique (CIO) et en particulier près de deux mètres linéaires de documents produits lors de la préparation, l'organisation et le déroulement des Jeux Olympiques de Grenoble, ainsi que leur bilan et les relations que le CEO entretient avec le COJO, les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations Internationales (FI). Le fonds contient en particulier les listes de départ des épreuves, les formulaires et répertoires pour l'inscription des athlètes.

Les Archives Nationales bien sûr où sont conservés les dossiers des interlocuteurs du Service Olympique et du COJO dans les différents ministères, en particulier celui de la Jeunesse et des Sports mais aussi du Comité interministériel, placé sous l'autorité du premier ministre Georges Pompidou. La Salle des Inventaires Virtuelle permet de faire une recherche générale portant sur les Jeux Olympiques de 1968 et obtenir les cotes des dossiers relatifs à la préparation, l'organisation, les relations internationales, les télécommunications et les transports, la promotion touristique, les archives de Georges Pompidou et de

Charles de Gaulle, des versements de Radio France ou du Centre National de la Cinématographie, et bien d'autres encore, dont les services de prévisions météorologiques.

Mais il apparaît bien que le centre névralgique de la fabrique des Jeux se tenait au plus près de l'événement et c'est aux Archives municipales de Grenoble qu'il faut aller pour consulter les dossiers du troisième organisme à qui fut confiée la responsabilité des Jeux, la ville de Grenoble. L'équipe des archivistes de la ville vient d'ailleurs de préparer un état des sources disponibles. Il existait un premier instrument de recherche qui se concentrait sur la sous-série 4R, dite « Fonds olympique », dont on considère qu'il s'agit d'une collection de documents ayant pour sujet les Jeux, qu'un membre du service des Archives aurait pu rassembler avant 1976. Cette nouvelle version est enrichie par les références de tous les documents conservés dans d'autres séries/sous-séries, notamment en série contemporaine, avec les versements du cabinet et des directions des services techniques et des affaires économiques documentant les aménagements et l'impact des JO sur la structure de la ville et ses équipements et leur trace jusqu'à nos jours. Citons en particulier les dossiers des commémorations qui ont eu lieu régulièrement avant ce cinquantenaire et qui entretiennent la mémoire des Jeux.

89 J 74

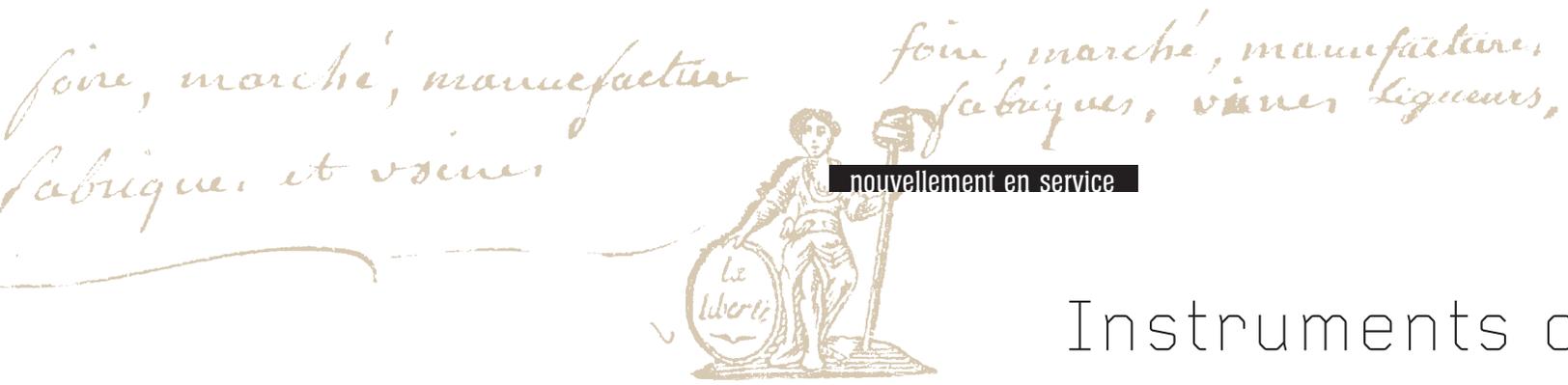
Le tremplin de Saint-Nizier et autres : la piste des archives privées

Architectes, Urbanistes, Syndicats... classés depuis 2008.

Le tremplin de saut à ski de Saint-Nizier-du-Moucherotte a permis de franchir pour la première fois la barre des 100 m dans cette épreuve. Les archives de son concepteur, l'Isérois Pierre Dalloz, contiennent des études, de la correspondance et des coupures de presse [89J]. Il a également conçu plus tard un son et lumière pour mettre en valeur ce monument.

L'urbaniste Jean-François Parent a constitué un dossier de notes et de revues entre 1968 et 1974 au sujet de l'aménagement et de l'organisation des Jeux [141J171].

Le fonds du géomètre-expert Noiray [82J] mériterait d'être exploré pour l'histoire foncière des aménagements liés aux JO. D'un accès un peu plus complexe, les dossiers étant classés par clients, avec indication de l'adresse du bien délimité ou divisé par le géomètre, le fonds contient plans, procès-verbaux de bornage et correspondance. Dans un autre domaine, nous pouvons voir dans les fonds de la CFDT [51J] et du Parti communiste [157J] que ces organisations constituaient des dossiers thématiques sur le contexte politique, économique et social de l'époque.



Instrument de recherche Saint-Antoine sans l'Abbaye

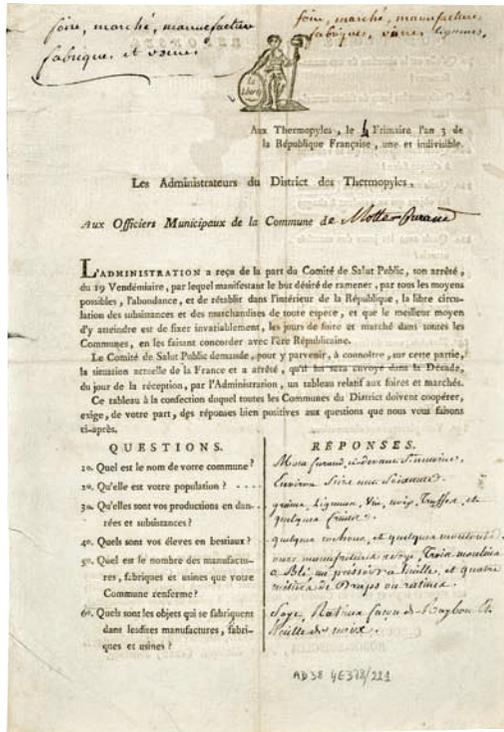
L'exploration des archives communales de Saint-Antoine-l'Abbaye déposées aux Archives départementales et dont le classement vient de s'achever permet de l'affirmer haut et fort : oui il y avait une vie pour la commune et ses habitants en dehors de l'abbaye, oui Saint-Antoine ne se résume pas à son abbaye, oui la commune (autrefois communauté) et ses habitants menaient leur existence propre et indépendante.

Un signe symbolique ? Le saint patron de la communauté n'est pas Antoine, comme on pourrait légitimement s'y attendre, mais Didier, évêque de Vienne. Les habitants le fêtaient et le célébraient le 23 mai avec force bruit et procession. Ce jour-là, deux tambours battaient la caisse et de la poudre à canon était fournie « à ceux qui se mettaient sous les armes » lors de la procession.

Autre signe, les raisons des relations existantes entre la communauté et l'abbaye n'étaient ni plus ni moins les mêmes que celles entretenues avec des habitants ordinaires : paiement des impôts ou paiement de dettes par exemple.

Enfin l'ombre de l'abbaye n'a pas empêché la présence de protestants : en 1672, la communauté signale à l'intendant que « le lieu de Saint-Antoine a beaucoup perdu et diminué par la désertion des nouveaux convertis qui composaient les meilleurs maisons de ce lieu ».

Alors oui la communauté menait une vie semblable à celle des autres dans le Dauphiné à ceci près qu'elle pourra être mieux connue grâce à la richesse et à l'ancienneté de ses archives conservées dans la sous-série 4 E 378. Quand nous disons "ancienneté", nous faisons allusion aux quelques rôles de taille et pièces de comptes de la fin du Moyen Âge et aux pièces de comptabilité plus nombreuses de la première moitié du XVI^e siècle. Une exceptionnelle ancienneté qui donne à vivre les guerres de Religion et leurs conséquences dramatiques pour les Dauphinois. Les archives de Saint-Antoine en ont conservé le témoignage à travers les comptes consulaires. Dans ces années troublées autour de 1574, les habitants durent faire face à des dépenses extraordinaires « à cause des rebelles à sa Majesté », par exemple en réparant les fortifications de la cité, en nourrissant grassement les soldats de pain, de beurre frais, de fromages de Savoie et d'Auvergne, d'œufs, de poules etc. 1588 fut particulièrement cauchemardesque : « les régiments envoyés audit pays par feu le roi [Henri III] auraient entièrement ruiné ladite ville, brûlé 130 maisons et rendu le lieu désert ». Les doléances présentées par les consuls, accompagnées d'une passionnante enquête fort détaillée sur les maisons ruinées.



Succédèrent au XVII^e siècle les inévitables logements de « *gens de guerre* » si pesants pour les habitants, qui même lorsqu'ils ne recevaient pas chez eux les soldats, étaient dans l'obligation d'apporter aide et contribution aux cités voisines.

Heureusement, au fil des décennies, les temps se firent un peu moins durs, et les consuls de Saint-Antoine purent se préoccuper de tâches plus positives : recruter des percepteurs pour enseigner à la jeunesse, faire des réparations à la maison consulaire, à la voirie et aux fontaines, inventorier leurs archives etc. Des signes de relâchement dans la conduite des affaires communales apparurent mi XVIII^e siècle : il est constaté que les habitants ne fréquentent plus les assemblées : « *depuis longtemps l'on a peine à obliger les habitants de ce bourg à paraître aux assemblées* » et c'est à l'occasion de sa nomination vers 1780 comme premier consul que François Jubié, « *qui s'occupait d'une fabrique très importante et d'un commerce considérable* » trouva « *les affaires de la communauté dans le plus affreux délabrement* ». Il reprit les choses en main, élaborer un nouveau plan d'administration pour l'hôpital et la communauté et lança la rénovation du « *cadastre* » avec la réalisation d'un plan afin d'arrêter tous les litiges et contestations.

Un état des lieux synthétique, comme un dernier regard sur le Saint-Antoine d'Ancien Régime avant d'aborder les grands changements du XIX^e siècle, est offert par les réponses aux nombreuses enquêtes menées pour l'administration centrale au début de la Révolution : en l'an III la population s'élevait à 1660 personnes environ et on y fabriquait de la soie, de la ratine façon de Roybon et de l'huile de noix.



4 E 378/46

La vie de la commune se poursuit : les périodes couvrant de 1790 aux années 1900 sont elles aussi bien représentées dans le fonds antonin. Ce sont là des archives dont le maniement et l'exploration mieux maîtrisés et connus nécessitent peut-être moins d'explication. Soulignons tout de même la présence de recensements de la population 1836-1906, lesquels, alors inconnus car non inventoriés, n'ont pas été reproduits lors de la campagne de microfilmage menée en 1970 par les Archives départementales à partir des listes nominatives conservées en communes, la collection départementale étant lacunaire pour le XIX^e siècle.

Et les individus dans les tourbillons de l'Histoire ? Eux aussi apparaissent dans ces documents. Il suffit par fois de tourner les pages de comptes consulaires

de la fin du XVII^e siècle pour découvrir en 1681 que Jean Charrion est estropié ou que Carrichon vient de décéder.

En conclusion, certes le métrage est vraiment important (11 mètres linéaires...), certes le répertoire, austère, couvre plus de 60 pages, certes les descriptions des documents sont synthétiques... mais nous avons multiplié les notes de bas de page justement pour attirer l'attention du chercheur et lui faire découvrir que par exemple les comptes consulaires ne sont pas uniquement composés de chiffres mais s'avèrent indispensables pour connaître la vie de la cité et de ses habitants. Alors ne négligez pas ces notes qui vous donneront les cotes des documents ici cités et faites en votre délice !

2 B 9008

Paict par le Roy en son Conseil a Nantes le 7^e Jour de May Mil six

cent quatrevingt dix huit.

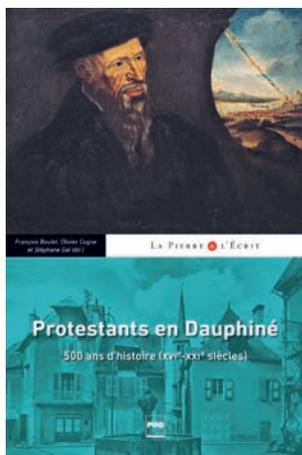
Henri

Cotes à l'affiche

Protestants en Dauphiné (Bib 8° 5847)

À l'occasion du 500^e anniversaire de la publication des thèses de Luther et de la naissance du protestantisme vient de paraître *Protestants en Dauphiné*, ouvrage qui rassemble les contributions d'historiens, d'archivistes et de conservateurs de musée. Signalons celle de deux archivistes de l'Isère, Aurélie Bouilloc, chargée des archives des communes et Éric Syssau, chargé des archives anciennes : « Les archives iséroises et l'histoire du protestantisme en Dauphiné ». Il s'agit d'une évocation des sources conservées aux Archives de l'Isère permettant de documenter la recherche sur le protestantisme dauphinois. Nos auteurs insistent sur l'importance de deux travaux en cours : le premier est un *Guide des sources de l'histoire du protestantisme et des protestants dauphinois aux Archives départementales de l'Isère* régulièrement mis à jour et disponible sur le site Internet des Archives de l'Isère ; le second est l'amélioration progressive des instruments de recherche du fonds du parlement – et plus particulièrement de la chambre de l'Édit – de Grenoble, où restent à découvrir de nombreux documents sur les réformés du sud-est de la France. Ne pensez surtout pas que, pour l'époque moderne en particulier, tout a été lu et étudié !

Protestants en Dauphiné, sous la direction de François Boulet, Olivier Cogne et Stéphane Gal, collection « La Pierre et l'Écrit », PUG, nov. 2017.



2 B 9008



Signé Henri (2 B 9008)

Dans le cadre de l'exposition présentée au musée dauphinois, *Lesdiguières, le Prince oublié*, un document exceptionnel est sorti des archives départementales : il s'agit des articles particuliers de l'Édit de Nantes. Cet édit de 1598 établit la paix religieuse après plus de trente ans de guerres et organise la coexistence pacifique entre catholiques et protestants. Chef de guerre des protestants du Dauphiné, proche d'Henri IV, François de Bonne, duc de Lesdiguières, est le principal artisan de l'application de cet édit dans la province dont il est lieutenant général depuis 1597 et qu'il contribue à la toute fin du XVI^e siècle à pacifier. Le document présenté est le seul original connu de ces articles particuliers qui soit signé de la main du roi Henri IV. Saurez-vous au cours de votre visite repérer les autres prêts des Archives de l'Isère ? Il s'agit d'un plan aquarellé du confluent de la Romanche et du Drac (secteur du Pont de Claix) datant de 1778 [11 J 79] et d'un exemplaire des *Poèmes* de Claude Expilly parus à Grenoble en 1624 [BIB_4° 900].

Réunion de chantier

Les Archives départementales à Saint-Martin-d'Hères

Depuis quelques années, l'actuel bâtiment du centre-ville de Grenoble est arrivé à saturation. Impossible d'accueillir à court terme les milliers de cartons en attente dans les administrations ou les études notariales, que les Archives départementales doivent légalement collecter et conserver.

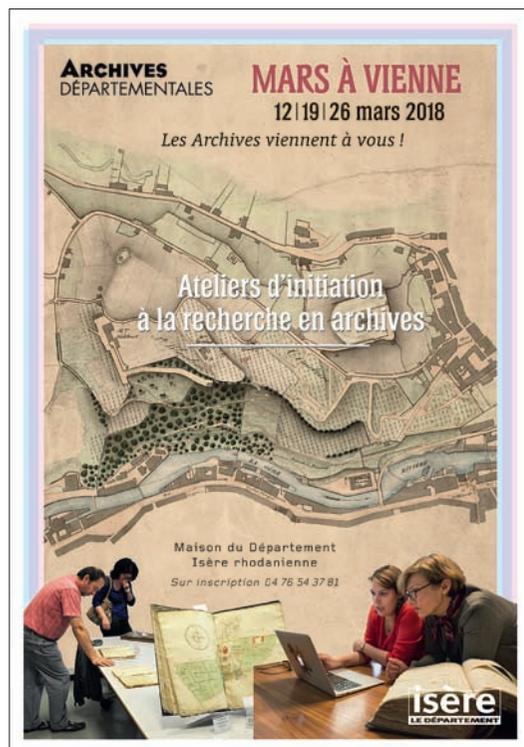
Prenant compte des difficultés d'extension sur place, le président Jean-Pierre Barbier a tranché en juin 2015 pour une solution pérenne et fonctionnelle : la construction d'un nouveau bâtiment sur l'ancien site des VFD à Saint-Martin-d'Hères. « *Un vaste site bien desservi et facile d'accès pour le public* », précise Patrick Curtaud, vice-président du Département chargé de la culture et du patrimoine.

Tout va alors très vite : dans la foulée du budget voté en décembre 2015, le concours d'architecte consacre en juillet 2016 le projet de l'agence grenobloise CR&ON, associée au cabinet lyonnais D3. Les architectes ont alors un an pour élaborer et affiner le projet, en lien avec les services du Département. Ce travail complexe a abouti fin novembre 2017 au lancement des appels d'offre aux entreprises pour un premier coup de pelleuse prévu au printemps 2018. Nous vous dévoilons l'esquisse du futur bâtiment : un vaisseau minéral de 14 000 m², où déménageront en 2020 les 40 km linéaires de documents dont le Département a la garde. Ce projet, d'un montant total de 37 millions d'euros, répond aux très fortes contraintes techniques qui caractérisent un bâtiment d'archives publiques. L'investissement du Département est à la mesure des

enjeux : conserver et enrichir ce patrimoine inestimable et le mettre à la disposition du public dans les meilleures conditions. À sa mise en service, le bâtiment d'une capacité totale de 70 km linéaires sera à même d'accueillir l'accroissement des archives pendant les décennies à venir. Validée par les Archives de France, l'opération bénéficiera du soutien financier du ministère de la Culture.

Désormais nous vous informerons dans chaque *Chroniques d'Archives* de l'avancée de cet ambitieux projet dans une nouvelle rubrique intitulée « Réunion de chantier ». Sans attendre, l'équipe des Archives départementales prépare déjà le déménagement : 2020, c'est demain !





Autour de Salaise

En écho à la parution de l'ouvrage Salaise, un prieuré à la campagne, une table ronde organisée le 8 novembre dernier aux Archives départementales a réuni plusieurs dizaines de personnes venues partager une expérience réussie avec les différents acteurs d'une même entreprise de recherches et de valorisation du patrimoine, en l'occurrence le prieuré de Salaise-sur-Sânnne. Cet ouvrage témoigne d'une aventure à laquelle ont participé tant des professionnels du Patrimoine que des historiens locaux et des bénévoles motivés par le site et regroupés en association. Fouilles archéologiques, restauration et mise en valeur des bâtiments mais également recherches en archives étaient au programme de l'après-midi. Le compte-rendu des interventions est disponible sur le site Internet des archives de l'Isère.

MARS À VIENNE ! Ateliers d'initiation à la recherche en archives

Les Archives départementales proposent depuis 3 ans des ateliers d'initiation à la recherche en archives qui rencontrent un vif succès. Nous avons souhaité proposer ces ateliers au public habitant dans le nord Isère, et particulièrement dans la région de Vienne. En effet c'est le secteur le plus éloigné de Grenoble, et de ce fait le public viennois gagnerait grandement à avoir déjà un socle de connaissances sur les archives avant de se déplacer aux AD afin de pouvoir optimiser ses recherches lors de son déplacement.

Six ateliers sont prévus, animés par plusieurs archivistes des AD intervenant dans leurs spécialités.

→ **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les archives...** –

Comment sont-elles classées ? Qu'est-ce qu'un cadre de classement, un instrument de recherche ? Comment les utiliser ?

→ **Le Dauphiné : cartes et clés pour s'y retrouver** – cet atelier s'adresse à ceux qui, peu familiers de l'Ancien Régime, hésiteraient à entamer ou poursuivre des recherches sur cette période.

→ **La Généalogie autrement** – les individus dans les archives communales du XIX^e siècle.

→ **Le Cadastre, mode d'emploi** – ou comment utiliser le cadastre napoléonien.

→ **L'Armée de la Nation** – Comment rechercher un ancêtre d'après les archives du recrutement militaire.

→ **Les titres feront foi** – Parfois négligées, les archives ecclésiastiques d'Ancien Régime sont une mine d'informations concrètes.

Les ateliers se dérouleront sur trois journées, les lundis 12, 19 et 26 mars 2018, avec un atelier le matin et un autre l'après-midi, à la Maison du Département de l'Isère rhodanienne à Vienne.

L'inscription est gratuite mais obligatoire à l'accueil des Archives départementales ou par téléphone au 04 76 54 37 81.

Compteurs d'archives

Archives notariales

* [3 E 35003] minutes de Me Saglet, notaire à Saint-Savin (1586), Me Michallon, notaire à Bourgoin (1576), Me Savin, notaire à Bourgoin (1586), Me Parmillieu, notaire à Saint-Savin (1635), Me Guibert, notaire à Saint-Savin (1639), Me Vallet, notaire à Demptézieu (1671), Me Corsin, notaire à Vienne (1699), Me Magnin, notaire à Virieu (1725), Me Antoine Bouquin, notaire à Arandon (1791-an XII), et Me Antoine Marie Gourju, notaire à Passin (an III) ;
* [3 E 35004] Me Grumel, notaire à Saint-Chef (1787-1793).
* [3 E 35005] Me Dubois, notaire à Saint-Savin (1703-1731).
* [3 E 35006] Me Joseph Charvet, notaire à Saint-Savin (1673-1697).
* [3 E 35007-35011] Me Daniel Charvet, notaire à Saint-Savin (1652-1673).
* [3 E 35012-35017] Me Vignes, notaire à Saint-Savin (1616-1673).
Ces minutes faisaient partie d'un fonds donné en 2014 aux AD du Rhône (248 J, fonds de la famille Benjamin Berlioz). En 2016, les AD69 ont restitué les pièces concernant l'Isère. D'autres documents été intégrés dans nos séries anciennes ou en 4 E et en J.

POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :
Hôtel du département,
7 rue Fantin-Latour,
BP 1096
38022 Grenoble cedex 1
Par courriel :
archives-departementales
@isere.fr

Du côté des archives communales

EN MAIRIE

Besse-en-Oisans, Pajay, le Périer, Poliénas et Saint-Geoirs ont, à leur demande, bénéficié de l'aide au classement pour leurs archives contemporaines. Il s'est agi, au Périer et à Saint-Geoirs de poursuivre le classement entamé les années précédentes et de mettre à jour le répertoire (également consultable aux Archives de l'Isère). Pour les trois autres, il s'agissait d'une première qui a conduit à mener de très importantes éliminations, préalable à tout classement.

Pratique

Quand ça ne marche pas...

La plupart des internautes qui nous signalent un dysfonctionnement sur les archives en ligne le résolvent en mettant à jour leur navigateur (Chrome, Firefox, Internet explorer...). Si cela ne fonctionne toujours pas, ils changent de navigateur. Notre visualiseur fonctionne généralement bien avec une version à jour du navigateur Google Chrome.

Nouveau ! La réservation de documents pour le jour même

Vous pouviez réserver par téléphone trois documents pour le lendemain. Il est désormais possible de le faire pour le jour-même : il vous suffit d'avoir un numéro de lecteur et de connaître les cotes des documents que vous désirez consulter. Pratique si vous habitez loin ou ne pouvez venir aux Archives qu'à l'heure du déjeuner.

Petites boutiques et grand trafic

Découvrez en deux ateliers les sources et méthodes de recherche permettant de faire sortir de l'ombre échoppes, boutiques, magasins, cafés et hôtels, activités artisanales et commerciales plus ou moins lointaines, avant et après la Révolution.

↳ XVI^e-XVIII^e siècles –
mercredi 17 et jeudi 18 janvier
de 9 h30 à 12 h
animé par Eric Syssau,
archiviste en charge des fonds
anciens.

↳ XIX^e-XX^e siècles –
mercredi 7 et vendredi 9 février
de 9 h30 à 12 h
animé par Caroline Wah1,
archiviste en charge des archives
modernes.

Newsletter

Une newsletter mensuelle est envoyée à tous ceux qui en ont fait la demande. En plus des principaux rendez-vous du mois à venir tels que conférences, ateliers ou autres propositions, vous y trouverez l'actualité pratique du service (fermetures non programmées...) et ses publications récentes. Pour la recevoir envoyez-nous un mail sur archives-departementales@isere.fr

Abonnement

Vous avez été intéressé par ce numéro de *Chroniques d'Archives* ? Vous désirez continuer à le recevoir ? Il faut vous abonner. Cet abonnement est totalement gratuit, faites-le par courrier ou par mail (si vous vous êtes déjà abonné, il n'est pas utile de vous réabonner, signalez nous simplement si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre). Vous pourrez également télécharger les numéros à venir, ainsi que les précédents, sur notre site www.archives-isere.fr

La trouvaille de
l'archiviste

De poils et de peau

De poils et de peau : c'est ce qui fait
un parchemin.

Mais les poils, pour obtenir
un parchemin raffiné, doivent être
raclés et ôtés jusqu'au dernier.

Alors devant ce parchemin recouvert
encore en partie de ses poils dorés
et qui sert de reliure au regest de
la fin du XV^e siècle de Clavans-en-
Haut-Oisans, on est saisi par
ce témoignage brut et sans apprêt.

Cette couverture poilue mal
dégrossie parle de rudesse des
temps, de rusticité des moyens et
de pauvreté des gens [4 E 26/CC2].

Ce regest ou registre servait
à inscrire les biens et propriétés
possédés par chacun.

Quand on l'ouvre, sur les pages
aussi on lit l'histoire de nos ancêtres
dans les marques noires d'usure
en bas, traces des doigts qui
ont tournés sans relâche les pages.

Direction / Hélène Viallet
Responsable de la
publication / Natalie Bonnet
Photographies /
Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr

